

au moins deux. L'un de ces fiefs, la seigneurie de la Motadest, leur fut assujetti par la mère des enfants du seigneur, qui leur fit foi et hommage de ce franc-alleu, pour obtenir leur protection « et encore plus pour avoir quelque argent » ; cet hommage lui valut 70 livres. Le second, la maison de Jean d'Ars située près de l'église d'Ars, fut acquis, avec ses appartenances et 10 livres de revenu annuel, par Louis de Beaujeu en 1286. Et le seigneur d'Ars lui en rendit sur-le-champ foi et hommage.

Les acquisitions de Guichard VI se montent à dix, parmi lesquelles les suivantes sont les plus intéressantes. Étienne de Laye reconnut du fief de notre sire, son château de Messimy qu'il possédait en franc-alleu, avec un moulin et un battoir, moyennant 400 livres viennois et la protection du suzerain étendue à toute la terre de ce seigneur, même à la partie qui restait en franc-alleu. Marguerite de Froloy, veuve de Guillaume de Senecé, et son fils majeur lui vendirent, moyennant 6.750 livres, la maison forte de Villeneuve, avec son clos et ses dépendances situés dans quatre paroisses du diocèse de Lyon. Cette maison était de franc-alleu, mais son donjon mouvait du fief franc de l'archevêque de Lyon. Étienne de Charving lui vendit tous les servis et usages qui lui étaient dus à Cibeins, à Sainte-Euphémie, à Riotiers et lieux voisins, par divers particuliers, ainsi que la quotité des cens, servis et coutumes, avec la justice haute, moyenne et basse et le domaine direct, le tout pour la somme totale de 100 livres.

Les trois successeurs de Guichard VI acquirent moins de fiefs que ce dernier, soit parce que leur gouvernement personnel fut court, les deux premiers succédant en bas âge à leur père et mourant jeunes, soit parce que tout dévoués au roi de France, ils s'occupèrent moins de leurs affaires